

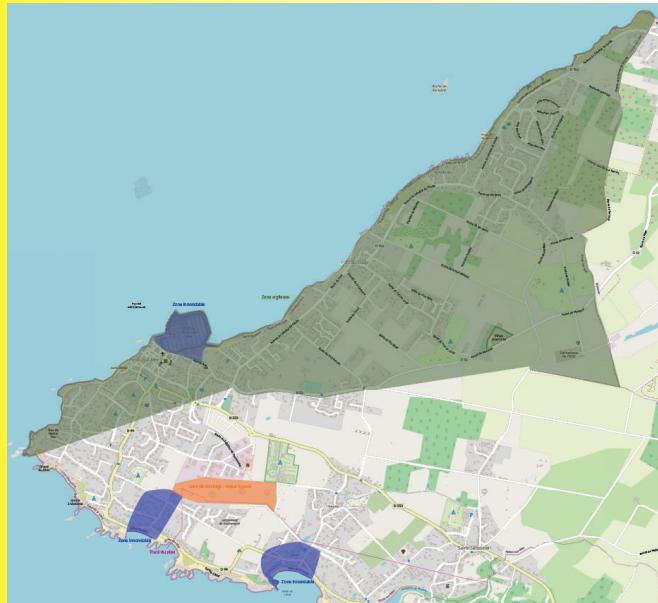


► Submersion marine

Couper l'électricité et le gaz.

Se réfugier en un point haut. Vos enfants sont pris en charge à l'école.

Éviter de téléphoner. Libérer les lignes pour les secours d'urgence. N'emprunter en aucun cas, à pied ou en véhicule, les chaussées inondées. N'évacuer qu'après avoir reçu les consignes de la Mairie ou des services de secours (gendarmerie, sapeurs-pompiers).



► Inondation

S'informer de la montée des eaux (vigicrues.gouv.fr, radio, Mairie, ...).

N'évacuer qu'après avoir reçu l'ordre.

Fermer portes, fenêtres et aérations.

Couper le gaz et l'électricité.

Prévoir l'évacuation, ou monter dans les étages.

Ecouter la radio 88.1FM pour connaître les consignes à suivre.

Vos enfants sont pris en charge à l'école, éviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours.



► Découverte d'engins de guerre

En cas de découverte d'engins de guerre, bombes ou munitions : ne pas les manipuler. Appeler immédiatement la gendarmerie (17), les pompiers (18), ou la Mairie pour que le site soit balisé et protégé.



► Mouvement de terrain

Évacuer les lieux si nécessaire. Après le mouvement de terrain, ne pas entrer dans un bâtiment endommagé. Informer les autorités et contacter votre assurance.



► Séisme

Dans un bâtiment, s'abriter près d'un mur, ou sous un meuble solide. S'éloigner des fenêtres.

- Dans la rue : ne pas rester sous des fils électriques, ponts, toitures ...
- En voiture : s'arrêter loin des ponts, bâtiments ... Couper le moteur, ne pas descendre et attendre la fin des secousses.



► Rupture de ligne électrique

En cas de rupture, ne jamais toucher une ligne électrique, qu'elle soit en contact direct ou non avec le sol. Alerter les services de la Mairie qui protégeront la zone et activeront le dépannage ENEDIS.

ÊTRE INFORMÉ



- ▶ @Prefet44
- ▶ @Villedepiriac
- ▶ @gendarmeriedeloireatlantique



Application gratuite
«CityAll»



- ▶ Alerte SMS
S'inscrire en Mairie
02 40 23 50 19
mairie@piriac.net



▶ 88.1 - Saint Nazaire



- ▶ meteofrance.com
- ▶ vigicrues.gouv.fr

Consulter le Plan Communal de Sauvegarde de Piriac-sur-Mer en Mairie pour toute information sur l'organisation des alertes suivant les aléas potentiels.

Document d'Information Communale
sur les Risques Majeurs de Piriac-sur-Mer



5 RISQUES MAJEURS*



► Submersion marine



► Inondation



► Tempête



► Mouvement de terrain



► Seveso

* Risques majeurs identifiés. Consulter le Dossier Plan Communal de Sauvegarde disponible en Mairie pour les informations sur les autres risques potentiels.

ÊTRE INFORMÉ DES BONS RÉFLEXES

<http://www.piriac-sur-mer.fr/actualites>

► Avertir



POLICE MUNICIPALE : 02 40 23 38 40

► S'informer ...



- ▶ Ecouter les consignes à la radio



- ▶ Limiter vos déplacements pour ne pas gêner les secours

- ▶ Libérer les réseaux pour les secours



- ▶ Vos enfants sont pris en charge à l'école



ÊTRE PRÊT POUR UNE EVACUATION

► Equipment souhaitable

- ▶ Récepteur radio à piles avec recharges
- ▶ Lampe torche ou frontale avec recharges
- ▶ Couvertures dont une de survie
- ▶ Vêtements chauds et pluie, chaussures, bottes
- ▶ Nourriture et eau (fruit secs, biscuits, ...)
- ▶ Médicaments : traitements en cours, trousse de 1^{er} secours
- ▶ Documents personnels (identité, cartes de santé, argent, ...)
- ▶ Couteau, ficelle, papier, stylos



► Feu de forêt

Si vous êtes témoin d'un départ de feu, **appeler les sapeurs pompiers 18 (ou 112)**. Si le feu menace votre maison, fermer les volets et les fenêtres, couper la ventilation, obturer les bouches d'aération, rentrer les bouteilles de gaz éventuelles.



► Incendie important

Alerter les pompiers 18 ou 112 depuis un portable, alerter la police municipale au **02 40 23 38 40**, ou le 17. Ne pas faire obstruction à l'organisation des secours.

► Transport de matière dangereuse

Éviter un sur-accident : s'éloigner de la zone de l'accident. Alerter les secours (18 ou 112) en précisant : le lieu, le véhicule, **son code danger et son code matière**, les victimes éventuelles, les phénomènes constatés (feu, explosion, fuite ...). Se mettre à l'abri. Se laver en cas d'irritation. **Respecter les consignes**.



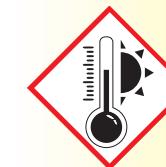
► Seveso

Au retentissement de la sirène de l'établissement, se mettre à l'écoute des consignes de sécurité et respecter les instructions de mise à l'abri. Ne pas entrer dans le périmètre de sécurité. Se préparer à une éventuelle évacuation.



► Transport routier de personnes

Face à un accident, alerter immédiatement les secours en composant le **18 ou le 112**. Lors de l'appel, garder son calme et exposer clairement la situation : nombre de victimes apparentes, lieu précis de l'accident. Ne pas faire obstruction à l'organisation des secours.



► Pollution / coupure du réseau d'eau

Respecter les consignes. Ecouter la radio (88.1FM). S'assurer que les personnes sensibles de votre entourage ont été approvisionnées en eau potable en bouteille. Une distribution est organisée par la Mairie.



► Pollution marine

Mettre en sécurité vos équipements en bord de mer. Ne pas s'exposer à la nappe d'hydrocarbure. Signaler les écosystèmes sinistrés. Ecouter la radio (81.1FM). Participer aux opérations de dépollution en suivant les consignes.



► Tempête

Prendre connaissance des avis de tempêtes sur www.meteofrance.com, radio locale 81.1FM, alerte SMS, application «CityAll». Se mettre à l'abri, car il y a un risque de chutes de branches et d'objets divers. Les voies pouvant être impraticables, éviter les déplacements. N'intervenir en aucun cas sur les toitures et ne pas toucher les fils électriques tombés au sol.

► Neige et verglas

Routes impraticables et trottoirs glissants. Éviter les déplacements sauf nécessité en prévenant vos proches. Se munir d'équipements spéciaux. Se renseigner auprès du : www.loire-atlantique.gouv.fr/les-services/deplacements/conditions-de-circulation

► Grands froids

Éviter les expositions longues au froid, au vent, aux courants d'air. Adopter un habillement adéquat. Vérifier la qualité de l'air dans les espaces habités afin d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone. Demeurer actif et rester attentif aux autres.

► Canicule

Se rafraîchir, se mouiller le corps plusieurs fois par jour. **Boire de l'eau fréquemment et abondamment même sans soif**. Prendre des nouvelles de vos voisins et de vos proches, surtout s'ils vivent seuls et s'ils sont âgés.

► Risque sanitaire

Éviter les contacts avec les malades. Porter un masque pour protéger votre entourage ou vous garantir de ceux qui peuvent être atteints. Se laver souvent les mains avec du savon. Suivre les consignes de la Mairie.

► Epizootie

S'il y a un contact avec les animaux malades, se laver les mains. Ecouter les consignes des pouvoirs publics. Respecter les règles de circulation des personnes et des animaux dans les zones touchées.

gouvernement.fr/risques/epizootie